

### PV N°8/24-25

Décisions envoyées le jeudi 31/07/2025 et vendredi 01/08/2025, attente du délai des 7 jours pour faire appel des décisions afin de publier les informations

### Séance du mardi 8 juillet 2025

#### Dossier 2425-41 : avertissement

- Joueurs et Public CLOC ACHERES (catégorie +16M)
- Motif : Attitude incorrecte
- Moment : Pendant de la rencontre.
- Qualification : Fautes individuelles - Atteintes aux personnes

#### Dossier 2425-42 : 2 mois d'amende financière (Jury d'Appel)

- Club RAMBOUILLET HB (catégorie U18M)
- Motif : Fraude, usurpation d'identité
- Moment : Pendant la rencontre.
- Qualification : Fautes collectives - Atteintes à l'éthique du sport
- Probatoire : 12 mois

#### Dossier 2425-43 : 6 dates de suspension dont 4 dates de sursis

- Licencié identifié AS ST CYR FONTENAY HB 78 (catégorie U15F)
- Motif : Gestes déplacés
- Moment : Pendant la rencontre.
- Qualification : Fautes individuelles - Atteintes aux personnes
- Probatoire : 6 mois

#### Dossier 2425-44 : sans suite

- Public AS ST CYR FONTENAY HB 78 (catégorie U15F)

Dossier 2425-45 : avertissement

- Licenciée identifiée PLAISIR-LES CLAYES HB (catégorie +16F)
- Motif : Attitude menaçante
- Moment : Fin de rencontre.
- Qualification : Fautes individuelles - Atteintes aux personnes

Dossier 2425-46 : avertissement

- Public identifié PLAISIR-LES CLAYES HB (catégorie +16F)
- Motif : Attitude agressive de la part du Public
- Moment : Fin de rencontre.
- Qualification : Fautes collectives - Atteintes aux biens ou aux espaces réservés